

PARIS • BEFFROI DE MONTROUGE • 26-27 JANV. 2016

Un événement organisé par WATEC ITS...

APPEL A COMMUNICATIONS

Nouveaux services et Connectivités : de l'innovation au déploiement

L'année 2016 sera celle de la mise en œuvre des décisions adoptées au niveau mondial à l'occasion de la conférence Paris-Climat 2015 (COP 21). Elle sera également celle du lancement des premières actions de la filière « ITS » qui fera l'objet de propositions au Secrétaire d'Etat aux Transports dans le cadre du congrès de Bordeaux.

Dès le mois de janvier 2016, les Rencontres de la Mobilité Intelligente, organisées par ATEC ITS France permettront aux acteurs francophones de prendre connaissance des plus récentes évolutions tout en abordant des thèmes complémentaires à ceux du Congrès de Bordeaux.

Les systèmes connectés (pour les véhicules, les infrastructures, la ville, ...) révolutionnent d'ores et déjà l'organisation des services de déplacement des personnes et des biens. Dans le même temps, ils améliorent la sécurité et la qualité environnementale par une utilisation toujours plus diversifiée et efficace des réseaux et des outils de communication. Profitez de cette conjoncture particulièrement favorable pour communiquer sur votre solution et montrer sa contribution au progrès technique et sociétal.

L'appel à communications concerne l'ensemble des modes de transport terrestres, urbains et interurbains, de voyageurs et de marchandises (transports publics, transports automobiles et transports par modes alternatifs). Il permettra au comité scientifique de sélectionner les présentations en ateliers ou en sessions posters qui figureront dans le programme des Rencontres de la Mobilité intelligente des 26 et 27 janvier 2016.

Calendrier

24 août 2015	Date limite d'envoi des résumés
30 septembre 2015	Résultats de l'appel à communications Informations des candidats retenus et non retenus
30 novembre 2015	Date limite de réception des contributions écrites pour publication
26 & 27 Janvier 2016	Rencontres de la Mobilité Intelligente : Congrès ATEC ITS France 2016





Les propositions de communications devront être classées parmi l'un des 4 thèmes suivants :

Thème 1 : Nouveaux acteurs, nouveaux services

Les activités du transport et de la mobilité sont bouleversées par les nouvelles technologies de l'information, de la communication, de la géo-localisation, de l'automatisation et de la motorisation. Il est encore difficile de prévoir à l'horizon de 5 à 10 ans quels seront les nouveaux usages, les nouveaux services, les nouveaux produits et les nouveaux métiers qui émergeront, sous l'impulsion des nouvelles technologies.

Quelles technologies, quels services, quelles innovations vont ressortir de ce foisonnement?

L'optimisation du service par le partage des capacités disponibles, la coopération entre les systèmes et les modes de déplacement, le recours à des données de plus en plus massives et les systèmes de paiement plus souples et universels sont autant de sujets sur lesquels les acteurs traditionnels mais surtout de nouveaux acteurs seront amenés à se positionner.

Des propositions de communications sont attendues sur :

- Les technologies de l'automatisation et du contrôle,
- Les équipements embarqués et les systèmes d'assistance à la conduite,
- Les véhicules et objets communicants ou connectés,
- Les systèmes de gestion du trafic et les équipements des infrastructures,
- Les technologies de la communication, les contenus/contenants, le numérique, le partage des données, les méga-données et le big data,
- Les nouveaux acteurs : start-up, multinationales, pôles et partenariat, co-innovation, création de valeur,
- Les formes de partenariats entre nouveaux acteurs : incubateurs, « fabriques » de la mobilité, sites d'expérimentation

Thème 2 : Quels modèles de mobilité partagée ?

La mobilité partagée ne cesse de se développer. Plébiscitée par les usagers, son succès repose sur un nombre important d'outils de coordination, de développement et d'évaluation. Quelles ont été et quelles seront les conditions du développement des modèles de mobilité partagée ? Quels impacts auront ces modèles sur les usages, sur les métiers du transport et sur la conception de la ville ?

La complémentarité entre les modes de transport individuels et collectifs, le partage des données, le choix et la conception des investissements, exigent une coopération renforcée entre les pouvoirs publics et les industriels. Par ailleurs, des démarches et des méthodes innovantes sont nécessaires pour permettre aux innovateurs de développer leurs prestations envers l'utilisateur final.

De même, il est nécessaire de développer des outils pertinents, destinés à concevoir les projets puis à apprécier les résultats espérés dans le cadre des politiques publiques...

Ces modèles auront une répercussion directe sur l'utilisateur du service, via son smartphone, les plates-formes internet, les systèmes de réservation et de paiement. Ils auront également des répercussions sur la conception et la répartition des espaces publics entre les modes de transport, sur les modes de vie des citoyens et sur l'exercice des métiers des professionnels.

Des propositions de communications sont attendues sur :

- La composition technique et commerciale de services innovants : quel positionnement entre la voiture particulière et le transport collectif, quelles rationalités économiques et quel modèle d'affaire ?
- Le constat des usages des nouveaux modes de déplacement, l'évolution des pratiques de mobilité, leur rétroaction sur les modes de vie.
- La perception sociale de la mutualisation des moyens de déplacement : qui accepte de partager son véhicule, sa place de parking, avec qui et selon quelles modalités ?
- Les outils de planification et de gestion partagée des services, des infrastructures, des systèmes d'information et de paiement

Thème 3 : Les ITS, des opportunités pour le fret et la logistique?

Les ITS et outils numériques apportent de nouvelles solutions aux défis du transport de marchandises et de la logistique, autant pour les infrastructures routières, ferroviaires, fluvio-maritimes et aériennes, que pour les véhicules et unités de transport de ces différents modes, ainsi que sur l'organisation des chaînes logistiques. L'aide à la conduite, l'éco-conduite et le platooning, le suivi et le guidage des flottes, les énergies alternatives ou la gestion adaptée de l'énergie contribuent à une logistique intelligente qui vise à rendre plus efficace et plus efficient le transport de marchandises, notamment en termes énergétique et environnemental. Les nouvelles technologies et les véhicules instrumentés et connectés permettent d'améliorer la sécurité et la sûreté du trafic pour l'ensemble des usagers, avec de nouveaux services. Les technologies comme le pesage en marche, embarqué ou non, l'identification et la localisation des véhicules et le suivi de leurs itinéraires permettent d'assurer un respect accru de la réglementation sur le transport de marchandises, et en particulier sur les poids et dimensions. Les acteurs privés, transporteurs, chargeurs, gestionnaires d'infrastructures, les pouvoirs publics, et notamment les collectivités locales, peuvent jouer un rôle moteur dans le développement et la mise en œuvre des innovations issues des ITS et du numérique et pour promouvoir leur acceptabilité dans un secteur parfois encore conservateur.

Des propositions de communications sont attendues sur :

- Les solutions ITS permettant une meilleure utilisation des infrastructures et une utilisation optimale et complémentaire des divers modes (co-modalité),
- Les solutions permettant l'utilisation des énergies renouvelables et propres et la réduction des émissions et impacts environnementaux du transport de fret,
- La connectivité et l'automatisation des véhicules de transport de marchandises,
- Les technologies du contrôle et contribuant à la sécurité et au respect de la réglementation,
- Les solutions et services pour une logistique plus efficace, une meilleure gestion des flux, et notamment pour la logistique urbaine et le dernier km
- L'internet des objets, l'internet mobile, l'utilisation de l'open data et du big data,
- Les expériences et success stories sur l'émergence et la mise en œuvre des ITS et solutions numériques dans le fret.

Thème 4 : Villes et territoires intelligents

Les territoires ruraux, périurbains et urbains s'organisent de plus en plus pour une meilleure cohérence et une optimisation financière de leurs politiques publiques. Les offres de mobilité sont au cœur de cette cohérence car outre la facilitation et l'amélioration de la desserte des territoires pour les personnes comme pour les biens, elles contribuent également à d'autres politiques, comme l'accessibilité aux services publics à toutes catégories de citoyens et l'attractivité économique.

Les ITS et les services de mobilité intelligente sont une composante essentielle des politiques de transport et font partie intégrante de tout développement de la multimodalité et de l'interopérabilité des offres. Ils proposent des solutions toutes prêtes, très souples, légères, faciles et économiques pour améliorer l'utilisation de l'offre de transport et de services.

La ville intelligente et connectée (smart city) est le terrain de réflexions foisonnantes, associant urbanistes et architectes, spécialistes de l'énergie, économistes, spécialistes de la mobilité et des infrastructures de transport. Elle est le lieu où s'imaginent, se créent, s'expérimentent les solutions de la mobilité de demain.

Ce thème porte sur les dernières innovations en terme de services et techniques contribuant à une ville plus "efficace" et des territoires plus attractifs, et à confronter les points de vue entre techniciens et scientifiques sur les axes de développement pour aujourd'hui en fixant des orientations pour l'avenir.

Des propositions de communications sont attendues sur :

- Une meilleure connaissance de l'offre est-elle un gage d'un usage vertueux de la mobilité ?
- Quels rôles des collectivités dans l'essor et la promotion de solutions innovantes en matière de transports ? Quelle définition donner d'une ville efficace ?
- La smart city est-elle technologique ?
- Quel rôle des transports dans les smart cities ?
- Quelle appropriation des technologies de la smart City ?



Pour proposer une communication **Rendez-vous sur le site <u>www.congres-atecitsfrance.fr</u>** (dans la rubrique congrès/appel à communications), vous y trouvez un formulaire en ligne à compléter **pour le 24 août 2015 au plus tard**

Thèmes et Approches: l'appel à communications 2016 porte sur les 4 thèmes généraux présentés dans ce document et les communications devront traiter d'une ou plusieurs des 5 approches transversales suivantes: AT 1: Environnement et énergie, AT 2: Développement économique, création d'emplois et attractivité territoriale; Financement économique et gestion du patrimoine, AT 3: Sécurité et sûreté, AT 4: Normes et réglementation, AT 5: Optimisation et performances (cf. page suivante pour obtenir plus d'informations sur les approches transversales).

Qualité scientifique: Pour assurer la haute qualité scientifique du congrès, le résumé des propositions devra être structuré en chapitres de la manière suivante: (1) Enjeux et objectifs, (2) Etat de l'art, descriptif de la situation, données existantes, (3) Méthodologies, idées, techniques et méthodes innovantes, (4) Résultats théoriques ou expérimentaux et interprétations, (5) Déploiement et voies de progrès, (6) Conclusions

Les auteurs auront la possibilité de ne traiter que certains chapitres. Le Comité Scientifique évaluera cependant les propositions en fonction de l'adéquation entre le sujet traité et les chapitres que la communication permettra de traiter.

Critères de sélection : le comité scientifique appréciera :

- le degré de mise en œuvre du produit ou de la solution
- le caractère théorique/analytique des communications
- la présentation, par un industriel/BET et son client, des solutions déployées

Langue de travail : la langue de travail est le français. Le comité scientifique se réserve toutefois le droit d'accepter des présentations en anglais.

Engagements des auteurs : en répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés : à fournir à ATEC ITS France pour le 30 novembre au plus tard, une contribution écrite plus détaillée que le résumé et à autoriser ATEC ITS France à publier leur contribution écrite : mise en ligne sur le site internet de l'évènement et de l'association.

Inscription des orateurs au congrès ATEC ITS France: les orateurs sélectionnés devront s'inscrire au congrès avant le 30 novembre 2015. Des tarifs préférentiels sont proposés, en particulier pour les orateurs des collectivités locales. L'association étant organisme de formation, les frais d'inscription peuvent être pris en compte dans le budget formation de votre organisme.



Formation professionnelle

Les frais d'inscription au congrès peuvent être pris en compte par le **budget formation de votre organisme**. Demandez une convention de formation simplifiée à ATEC ITS France, organisme

de formation, lors de votre inscription au congrès.



Lauréats du Congrès 2016

ATEC ITS France récompensera, sur proposition d'un jury composé notamment des présidents et rapporteurs des ateliers, les meilleures interventions présentées au congrès. Les lauréats

bénéficieront de la gratuité pour leur participation au congrès 2017 et d'un abonnement à la revue TEC, revue de l'association.

Pour tout complément d'information, adressez-vous à :

Marie-Liesse RICHARD - Tél. + 33 (0)1 45 24 09 09 - <u>marie-liesse.richard@atec-itsfrance.net</u> Laurène LETO – Tél + 33 (0)1 45 24 71 06 – <u>laurene.leto@atec-itsfrance.net</u>



AT 1 : Environnement et énergie :

Cette approche concerne les services, technologies, outils et expériences permettant de réduire les émissions polluantes et la consommation d'énergies fossiles du transport, d'apporter des solutions à des problèmes environnementaux (air, eau, bruit, vibrations...) ou d'améliorer les performances énergétiques ou écologiques des véhicules, des infrastructures ou des services, ou faciliter l'intermodalité en créant, grâce aux ITS, les « voyages sans couture ».

AT2 : Développement économique et attractivité territoriale ; Gestion du patrimoine :

Cette approche concerne les bénéfices économiques et sociaux du transport, outil d'accessibilité des territoires pour le travail, le loisir et les services commerciaux. Elle porte sur

- Le coût, le financement et la rentabilité des services de transport et de mobilité, y compris les infrastructures et les véhicules
- L'optimisation de la gestion du patrimoine des opérateurs routiers, ferroviaires et fluvio-maritimes.

AT3 : Sécurité et sûreté :

La sécurité et la sûreté dans tous les modes de transports, de personnes et de marchandises, constituent des enjeux sociétaux majeurs et des défis technologiques auxquels les ITS doivent répondre. Les techniques et instrumentations embarquées dans les véhicules ou installées sur l'infrastructure pour la localisation, le suivi de trajectoire, les comportements de conduite, la détection de quasi-accidents, de situation à risques, et l'exploitation de données qui apportent des solutions nouvelles. Des éléments sur les apports et limites des véhicules automatisés vis-à-vis de la sécurité sont également attendus.

AT4 : Normes et règlementation :

Les études et recherches pré- normatives et visant à préparer la certification doivent permettre que les systèmes et services utilisent des techniques et des architectures compatibles et harmonisées, permettant leur large diffusion commerciale à coûts compétitifs, et donc à garantir leur pérennité.

AT 5 : Optimisation et performance :

L'accroissement des performances des systèmes de transport et la détection des gisements de capacité disponibles et exploitables dans chaque mode de transport, dans les infrastructures et dans les véhicules sont des défis critiques face aux contraintes actuelles. L'identification de la demande en termes de besoins réels, de la capacité d'accès des usagers et des conditions d'une optimisation réussie est visée.

Le comité scientifique du congrès ATEC ITS France 2016

Bernard BASSET (ATEC ITS France), Emmanuel BERTHET (Vinci Concessions), Jean-Marc BLOSSEVILLE (IFSTTAR), Bernard JACOB (IFSTTAR), Gérard CAMBILLAU (Télécom ParisTech), Martial CHEVREUIL (EGIS), Eric CORNELIS (FUNDP - Université de Namur), Marc ELLENBERG (ATEC ITS France), Ezzedine GAMMOUDI (STT – Tunis), Jean-François JANIN (MEDDE/DGMT/MTI), Pierre LEREBOULLET (Ingénieur Conseil), Fabien LEURENT (ENPC – LVMT), Bruno LEVILLY (CEREMA), François MALBRUNOT (LOGMA), Serge MATHIEU (CUB Grand Toulouse), Michel MUNOZ (Consultant), Jean-Louis PERRON (APRR), François PROCHASSON (Mairie de Paris), Samuel SELLAM (IFSTTAR), Franco TUFO (CITEC ingénieur Conseil – SUISSE).